

**Roms. Trois campements sous le coup d'expulsion et des violences policières.**

## Médecins du Monde refuse de cautionner cette politique

Le verdict du tribunal est tombé : les occupants de la caserne Cardot, 91, boulevard de Plombières, du squat de Fontainieu dans le 14<sup>e</sup> arrondissement ainsi que du campement de Saint-Antoine seront expulsés.

La caserne Cardot doit laisser place à un programme immobilier conduit par Nexity. La réquisition citoyenne de cet hiver n'a donc que peu duré. Le tribunal d'instance considère dans l'autorité en référé que « ni le droit à l'hébergement d'urgence, inapplicable en l'espèce, ni l'occupation des lieux prétendument assistée par l'Etat (...) ne sont de nature à supprimer le caractère illicite de l'occupation ».

Face à cette décision du tribunal et fort de son expérience de

terrain, le collectif de soutien aux familles roms ne peut que faire le triste et scandaleux constat « d'une progression constante de la politique de harcèlement des populations roms » alors que « les dispositions prévues par la circulaire gouvernementale du 26 août 2012 ne sont pas appliquées ».

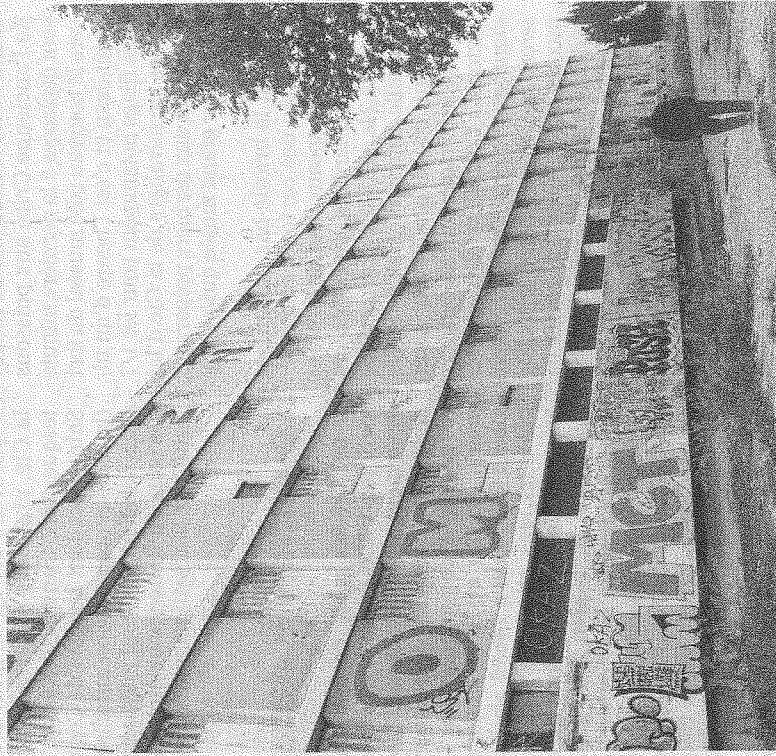
### Un comité de suivi sans effet

Les opérations d'intimidations semblent se multiplier. Ainsi que le dénoncent les équipes de Médecins du Monde : « Après leur expulsion de Frais Vallon, des familles se sont réfugiées près du ruisseau des Aygalades où nous leur avons distribué des tentes pour qu'ils se mettent au moins à l'abri des intempéries. A notre arrivée, nous constatons que les tentes ont été

lacerées sur toute leur longueur. » Les occupants accusent les policiers qui récusent toute responsabilité « tout en multipliant les propos discriminatoires », témoignent le docteur Philippe Rodier et Cendrine Lahauze, coordinatrice. Deux jours plus tard, le 27 mars, les familles sont chassées par la police et les tentes redistribuées la veille à nouveau détruites.

Une violence de trop pour l'association qui déclinent en conséquence la réunion du comité de suivi en préfecture : « Alors que la violence est présente à chaque expulsion, que les mesures de mobilisation des sites sont réduites au strict minimum, nous ne considérons plus pertinent de participer à ces réunions. »

MYRIAM GUILLAUME



**Réquisition citoyenne au début de l'hiver, la caserne Cardot sera évacuée.** PHOTO ARCHIVES ROBERT TERRIAN

C. h.